



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com
Website: www.un.int/mali

**CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA CRISE
FINANCIERE ET ECONOMIQUE MONDIALE ET SON
IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT**
New York, 24 – 26 juin 2009

**DISCOURS DE SEM. OUMAR DAOU
AMBASSADEUR, REPRESENTANT
PERMANENT DU MALI AUPRES
DES NATIONS UNIES**

**AU NOM DU GROUPE DES PAYS
EN DEVELOPPEMENT SANS
LITTORAL**

(Vérifier au prononcé)

1 EAST 69TH STREET
NEW YORK, N.Y.
10021

New York, le 26 juin 2009

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, au nom de mon pays, le Mali, et du Groupe des pays en développement sans littoral, m'acquitter de l'agréable devoir de vous adresser mes vives félicitations pour la bonne organisation de cette conférence et la manière remarquable dont vous dirigez nos travaux.

Ces félicitations s'adressent également aux facilitateurs, les distingués Représentants permanents des Pays-Bas et de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour l'excellent travail qu'ils ont accompli.

Monsieur le Président,

La présente conférence revêt une importance toute particulière au regard des grands défis et enjeux de l'heure auxquels le monde est confronté et qui constituent une préoccupation majeure de la communauté internationale.

En effet, la crise économique et financière sans précédent qui affecte tous les pays du monde exige une solution globale et concertée, qui passe, notamment, par la recherche de voies et moyens visant à contrer les effets de la crise, mettre fin au gaspillage des ressources naturelles limitées, réformer l'architecture financière et économique mondiale, et jeter les bases d'une relance durable.

Comme vous l'avez si bien fait remarquer, **Monsieur le Président**, la communauté internationale doit conjuguer ses efforts et éviter que la crise mondiale actuelle ne devienne une tragédie sociale, écologique et humanitaire.

Les distinguées personnalités qui se sont succédé à cette tribune, depuis le début de nos travaux, ont abordé, avec sagacité et pragmatisme, la problématique de cette crise, la plus grave qu'ait connu le monde. Des propositions et suggestions fort pertinentes et utiles ont été faites, notamment, dans le cadre des mesures à envisager pour atténuer son impact sur le développement, relancer l'économie mondiale et assurer un développement durable.

Cependant, **Monsieur le Président**, permettez-moi d'évoquer la situation particulière du groupe des pays en développement sans littoral confrontés à des défis spécifiques qui rendent leur croissance économique et leur bien-être social très vulnérables aux chocs extérieurs ainsi qu'aux risques multiples auxquels la communauté internationale est exposée.

Bien que couvrant 12,5% de la superficie des continents avec 4% de la population mondiale, les pays en développement sans littoral affichaient un PIB équivalent à 0,3% seulement du PIB mondial.

La crise financière et économique mondiale a entraîné une baisse de leur revenu par habitant qui représentait le 1/5 de celui des pays en développement ayant une façade maritime.

Quant aux flux des investissements étrangers directs et de l'aide publique au développement, ils demeurent nettement insuffisants. En effet, les pays en développement sans littoral ne percevaient que 0,34% seulement du volume mondial des investissements directs étrangers. De 2003 à 2007, ces investissements représentaient 3,87% de leur PIB.

Vingt un d'entre eux ont une balance commerciale déficitaire. Dans certain cas, ce déficit s'est accru de 16% par rapport au niveau de 2007. La récession économique dans les pays industrialisés et la baisse de la demande de certains produits de bases associées à la dépréciation des devises étrangères ont provoqué une chute du volume des exportations des pays en développement sans littoral. Ces derniers connaîtront, cette année, une baisse de taux de croissance variant entre 6 à 13 %.

Monsieur le Président,

Par delà l'absence de débouchés maritimes qui provoque un ralentissement de leur croissance économique de 0,70%, les pays en développement sans littoral doivent également faire face aux difficultés résultant de l'éloignement des grands marchés internationaux.

Bien que les projections font état d'une contraction du volume global du commerce mondial de 3%, il est à souligner que les pays en développement sans littoral sont les plus touchés, à cause, notamment, de l'étroitesse de leur marché intérieur et d'une faible compétitivité de leurs produits du fait des surcoûts de transport et de transit liés à leur situation géographique défavorable.

C'est dire, **Monsieur le Président**, que la communauté internationale, les partenaires au développement ainsi que les institutions financières internationales devraient accorder une attention particulière à ce groupe de pays en les aidant à satisfaire leurs besoins particuliers, à travers, notamment :

- le développement et l'entretien des infrastructures de transport et de transport en transit ;
- l'amélioration des politiques de transit, y compris les procédures administratives ;
- la facilitation du commerce, notamment du commerce international ;
- l'obtention d'un traitement préférentiel pour les produits des pays en développement sans littoral afin de les mettre au même niveau de compétitivité que ceux des autres pays en développement ;

- la mobilisation des investissements privés, y compris les investissements étrangers directs, pour financer les projets et programmes sous-régionaux, régionaux et interrégionaux.

Aujourd'hui plus que jamais, l'accompagnement des donateurs et des organismes de financement demeure une nécessité impérieuse pour accélérer la mise en œuvre intégrale du Programme d'action d'Almaty, réduire la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Monsieur le Président,

Les pays en développement sans littoral prennent acte des décisions prises par le G20 lors de son dernier sommet tenu à Londres, en avril 2009, et l'exhorte à leur mise en œuvre de façon rapide et intégrale afin de restaurer le crédit, la croissance et les emplois dans l'économie mondiale.

Dans cette perspective, les pays en développement sans littoral plaident pour une démocratisation du système économique et financier internationale dans laquelle l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle important.

Les peuples du monde aspirent à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à l'autosuffisance alimentaire, en un mot, attendent d'accéder pour leur immense majorité à des conditions de vie plus dignes et plus humaines.

Pour terminer, **Monsieur le Président**, nous formulons le vœu de voir la présente conférence adopter une déclaration concise avec des objectifs stratégiques précis, traduisant la volonté collective d'agir pour relever les défis actuels et jeter les bases d'un véritable partenariat mondial.

Je vous remercie.